

Remorque de travail (Vhc.spécial) (+)	Marque K R Ø L L	Type K 31	Fiche d'homologation n° CH 9474 07
--	---------------------	--------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "K 31" s. plaquette constructeur à gauche, à l'avant s. tableau de commande

Numéro du châssis frappé à droite à l'avant en haut s. traverse et s. plaquette constructeur

Signe d'identification du moteur frappé

Constructeur F.A. KRØLL A/S. RØDOVRE (DK) Importateur INTERMAC S.A. ZURICH

CHASSIS Nombre d'essieux 2 sans suspension Nombre de roues : 6

Direction à pivot Assistance -
Frein de service Air compr. 2-cond.indir.exp.int.s.roues arr.

Frein stationn. Méc.exp.int.manivelle
tringle,s.roues arrière

Transmission - Nombre vit. -

Blocage differ. - Crochet rem. Anneau 40 Ø Vitesse max. 30 km/h

CARROSSERIE Forme Grue à chariot mobile Nombre portes -

Toit ouvert -

Nombre de places : Total - ; AV - ; milieu - ; AR - ; Places debout -

MOTEUR Genre _____ Temps _____

Marque _____ Carbur. _____

Type _____

Position _____ Nombre cyl. _____

Alésage _____ Course _____

Cylindr. _____ cm³ CV-impôt _____

CV-puiss. _____ () a _____ t/m

Refroidissement _____

Bruit _____ dB () à _____ t/m

Amortissement bruit _____

DIMENSIONS Voie AV 390 AR 1810
Diam. braquage G * DR *

Empattement 7260 / (/ /)

Dimensions ext. Dimensions int.

Longueur 15280 _____

Largeur 2590 (+) _____

Hauteur 3720 _____

Porte à faux AV 2150 _____

AR 5870 (+) _____

lat. _____

Porte-à-faux timon de remorque = 1630 mm

POIDS Avant Milieu Arrière TOTAL

A vide 2810 _____ 6970 9780

Charge utile _____ _____ _____

Total _____ _____ 9780

Garantie fabr. 2850 _____ 12000

Dimens. pneus 7.50-10 12 PR/10.00-20 16 PR

Charge p. essieu 2940(7,0) 12420(7.5)

de l'ensemble
Poids maxi remorquable _____ kg

Remorque de travail (Vhc. spécial)	Marque K R Ø L L	Type K 31	Fiche d'homologation n° CH 9474 07
---------------------------------------	---------------------	--------------	---------------------------------------

C A R T E C O M P L E M E N T A I R E I.

CONDITIONS pour fiche d'homologation CH 9474 07

Inscriptions sur permis de circulation, page 4 :

- Disque de vitesse maximum 30 km/h indispensable.
- Lors des courses de transfert, les feux prescrits selon l'article 71 de l'OCE doivent être montés.
- Le chariot supérieur et le chariot inférieur, ainsi que les pièces du bras de flèches doivent être assurés au moyen de dispositifs de tension.
- Panneaux de marquage jaune/noir à l'avant et de chaque côté du bras supérieur, de chaque côté à l'avant sur traverse portante et à l'arrière latéralement à la partie inférieure du bras de flèche et à l'extrémité arrière de celui-ci.
- Marquage jaune/noir à l'arrière des garde-boue.
- Pyramide ou sphère (surface réfléchissante 1000 cm²) à fixer à l'arrière au bras inférieur de la flèche.

ZURICH, 28.9.1970

La Commission d'expertise